

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 JANVIER 2017 A 20H00

PRESENTS : BIANCONE Gilles, CHAUME-LAGOUTTE Marie-Ange, FERRAND Jean-Baptiste, GOBEROT Jean-Michel, HAGELSTEIN Gaëlle, LANOIR Frédérick, MICHELIN Jean-Marie, RAYMOND Patrice, ROBERT Berty, SALIGOT Florent.

EXCUSES : Marie-Pierre DESBROSSES, Jean-Sébastien JURET, Pierre LAGNEAU, Magali PAULIN.

Le secrétaire de séance est ROBERT Berty

Approbation du compte-rendu du 18 novembre 2016

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

1- Convention de l'association communautaire des trois rivières

DELIBERATION 2017-01

Le maire informe les conseillers que l'Association communautaire des Trois Rivières a envoyé une nouvelle convention pour le ramassage des objets encombrants pour l'année 2017. Le tarif est de 0.72 € par habitant, en 2016 il était de 0.70 € par habitant.

Vote à l'unanimité.

2- Divers

Un point sur le budget 2016, entre ce qui était envisagé et ce qui a effectivement été réalisé, en dépenses et recettes de fonctionnement, et en dépenses et recettes d'investissements.

Le maire, Jean-Marie MICHELIN est également revenu sur le problème d'alimentation qui s'est posé, par deux fois ces dernières semaines à Chaignay. Rappelons que ce problème trouvait sa source dans le fait que le panneau solaire, chargé d'alimenter en énergie les pompes du réservoir n'a pu remplir sa tâche, étant recouvert d'une couche de neige. Jean-Marie MICHELIN indique qu'un second panneau solaire a été installé, ce qui devrait éviter le problème à l'avenir.

Gilles BIANCONE fait un point rapide sur les travaux du presbytère.

1- Questions diverses

Marie-Ange CHAUME-LAGOUTTE revient sur le problème des canalisations de la rue Basse qui empêchent, lors d'orage fort, une bonne évacuation des eaux. Sur ce sujet, Florent SALIGOT a contacté 2 entreprises, la première ne l'a pas rappelé malgré une relance, la deuxième s'est déplacée et a été de bon conseil. Elle l'a aiguillé vers une mesure avec caméra des canalisations avant tout engagement. Jean-Marie Michelin a contacté une personne qui lui a indiqué un tarif et il a été décidé d'engager la visite des tuyaux.

Florent SALIGOT avait insisté lors du dernier conseil : même avec des canalisations nickels, il faudrait traiter le problème de la grille d'absorption qui est rapidement bouchée par les feuilles, pailles et autres particules.

Gilles BIANCONE a rebondi et a proposé de demander à M. NAULOT un devis.

L'idée que propose Florent SALIGOT serait de réaliser un bac de rétention gravats au niveau de cette bouche pour pouvoir mettre un avaloir plus gros tout en protégeant les canalisations des gravats.

Il y aurait besoin ensuite d'une maintenance pour vider les gravats dont la fréquence dépendra entre autre du volume du bac.

Marie-Ange CHAUME-LAGOUTTE attire aussi l'attention du conseil municipal sur la nécessité de prévoir des travaux de rénovation sur la porte de l'église, la partie basse de celle-ci étant très détériorée.

Enfin, concernant le nouveau local technique érigé près du terrain de football, Jean-Michel GOBEROT et l'employé municipal, Jean-Marie METAYER, vont s'occuper de l'aménagement intérieur du local technique.

Séance levée à 22 heures.